



## Renouvellement titre de séjour

Par **Smusa**, le **16/02/2021** à **22:00**

Bonjour, maître je suis mariée à un ressortissant étranger ayant une carte de résident de 10 ans depuis 2016 en 2020 on m'a attribué mon premier titre de séjour vie privée et familiale 1 mois après mon mari m'a menacé de divorce et de chantage pour que la vie conjugale cesse avec des violences physiques psychologiques , j'étais entrain de me préparer pour porter plainte au juge aux affaires familiales il me menace de nouveau je n'ai pu aboutir à une ordonnance de protection car j'ai porté plainte en novembre 2020 et il a été éloigné de moi et placé sous contrôle judiciaire le procès sera le 31 mars 2020, mon titre expire en mai 2021 , je dois demander son renouvellement au le 14 mars pensez vous que je dois le faire sans ordonnance de protection ou faut il attendre sa condamnation ? Car j'ai ma plainte, ITT de 4 jours, témoignage d'un proche, 2 certificats médicaux de psychologie merci de votre réponse